JOUER AU THEATRE ROQUELAINE (jauge 49 places) (sous réserve d'acceptation du dossier)

SAISON 2017-2018





À travers la structure du théâtre Roquelaine, Stimuli théâtre vous propose un système où une compagnie peut choisir de jouer,

- sans bénéficier d'une résidence
- d'avoir une résidence payante inférieure au prix de location de la salle et de venir jouer ultérieurement un ou deux soirs avec la possibilité de récupérer ainsi le prix de la résidence.

La résidence est destinée aux compagnies qui sont en cours de création d'un nouveau spectacle et qui désirent faire connaître leur travail. Cela peut se faire en sortie de résidence pour que la compagnie puisse avoir des retours extérieurs en phase de travail ou plusieurs semaines après la résidence pour faire venir éventuellement des programmateurs ou des diffuseurs.

Ligne de programmation

Les spectacles devront s'inscrire dans la ligne de programmation du théâtre Roquelaine. Celle-ci privilégiera les textes contemporains et/ou un travail en amont où les comédien(ne)s s'appuient sur des notions d'engagement, de rythme et d'organicité où le texte n'est pas prédominant, mais plutôt utilisé comme un matériau au service des personnes, sans souci de psychologie. Les comédies classiques et les pièces de boulevard destinées à « faire rire » seront écartées sauf si elles ont été adaptées à une approche contemporaine. Mais l'humour a toute sa place, et dans toutes ses formes, à partir du moment où il ne s'agit pas d'une obligation obsessionnelle.

Le théâtre Roquelaine favorisera les dossiers de créations ou de pièces qui obéiront à au moins une des conditions suivantes :

- une création issue d'un travail de recherche et d'improvisation
- une création issue de la danse contemporaine, du clown, du cirque, d'instruments de musique ou un assemblage de textes où plusieurs de ces disciplines se mélangent.
- une pièce où le travail sur le corps et le mouvement a sa place
- une pièce qui aborde une thématique de notre société actuelle sous une forme originale
- toute forme atypique qui sorte des sentiers battus et qui questionne le spectateur.

Dépôt du dossier

Toute demande doit être déposée à l'adresse suivante : <u>stimuli.theatre@yahoo.fr</u> accompagnée d'un dossier avec au minimum les informations techniques de base et un texte résumant le processus de travail et le contenu du spectacle.

Toute captation vidéo est la bienvenue pour nous donner une idée de votre réalisation, même si celle-ci n'est pas d'excellente qualité.

Mise à disposition du théâtre

Le théâtre peut également être mis à disposition pour des répétitions, des stages, des présentations publiques d'ateliers, en-dehors des soirées (sauf certains samedis soirs)

Tarifs et répartition des recettes

Les conditions tarifaires vous seront envoyées sur simple demande par mél ou téléphone.

STIMULI THEATRE $\, ullet \,$ 37 bis, rue Roquelaine $\, ullet \,$ 31000 TOULOUSE $\, ullet \,$ Tél : 06 67 23 79 14

N° SIRET : 49511904200028 ♦ Code APE : 9001Z ♦